

Le comte Rampon est le candidat des Thieristes et des gauches. M. Ernoul a été entendu aujourd'hui dans le bureau pour l'affaire de M. Ranc.

DE SAINT-CHÉRON.

Le nouveau ministre des affaires étrangères vient d'adresser une circulaire à ses agents. Inutile de dire que les termes de ce document sont de nature à inspirer aux cabinets étrangers la plus entière confiance dans le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

Le *Moniteur universel*, après les avoir résumés, juge sévèrement la politique extérieure de M. Thiers :

Qu'on nous permette de dire quelques mots sur la politique extérieure de M. Thiers, que nous entendons vanter outre mesure depuis plusieurs jours. Oui, M. Thiers a laissé les relations de la France avec les gouvernements étrangers en bon état ; mais cela ne veut pas dire que tout ait été parfait dans sa diplomatie. Un mot suffira pour le caractériser : céder, céder toujours, sur toutes les questions, et abandonner souvent ce qu'il eût été possible de retenir, pour la simple satisfaction de recevoir des lettres de remerciement, qui ne dépassaient pas la mesure d'un acte de courtoisie personnel envers le président de la République.

Le *Moniteur* passe ensuite en revue la conduite de l'ancien président vis-à-vis de chacune des grandes puissances :

A la Russie, M. Thiers a fait concessions sur concessions, dans une foule de questions politiques administratives. Il est allé jusqu'à lui commettre dans une circonstance récente les trésors de nos archives. Cela a-t-il empêché l'empereur Alexandre de conclure une alliance définitive avec l'Allemagne ?

Avec l'Autriche, c'a été même jeu. Le cabinet de Vienne n'en est pas moins entré dans une alliance avec celui de Berlin, alliance qui a empêché le premier de nous accorder la moindre satisfaction sur les questions commerciales et qui l'a conduit plusieurs fois à protester de la façon la plus désagréable contre les lois économiques votées par l'Assemblée nationale.

En Italie, la politique de M. Thiers n'a pas porté de meilleurs fruits. Après avoir insisté puérilement au début pour le rappel de M. Nigra, soupçonné de sympathies bonapartistes ; après avoir indisposé le gouvernement du roi Victor-Emmanuel à l'occasion du transfert de la capitale à Rome, grâce à l'expérience consommée de M. de Choiseul, qui reproche sans doute aujourd'hui à M. de Broglie d'être trop clérical, M. Thiers s'est retourné brusquement, et il a été obligé de reconquérir, au prix des plus grands sacrifices d'amour-propre, le terrain perdu par ses hésitations et ses fautes. Il en est venu alors à interdire à l'état-major de l'Orléanais d'aller faire visite au Saint-Père. Mais, objectera-t-on, l'Angleterre n'y a-t-elle pas montré une sympathie, très sympathique au gouvernement de M. Thiers. Les articles du *Times* en font foi aujourd'hui.

C'est possible. Toutefois, il ne faut pas oublier que, sous la Commune, le même *Times* lançait contre l'armée de Versailles et contre l'Assemblée des accusations telles, que le *Journal officiel* fut obligé de les démentir.

Quant au gouvernement anglais proprement dit, il a, à la vérité, consenti à signer avec la France un nouveau traité de commerce, qu'il est d'ailleurs prêt à abandonner. Mais qui ne sait que contre les avantages problématiques de ce traité, M. Thiers a fait des concessions sans précédents et à échéance indéfinie, ce qui est fort extraordinaire de la part d'un homme qui a reproché aux traités de commerce conclus sous l'Empire d'avoir été pour un temps déterminé la liberté d'action fiscale de la France !

Nous pourrions étendre encore cet examen rétrospectif de la politique extérieure de M. Thiers. Mais nous en avons dit assez pour montrer que cette politique présente un grand nombre de lacunes et qu'elle s'est inspirée trop souvent des préjugés personnels de son auteur.

Peut-être ces conclusions sont-elles un peu dures pour celui qui jadis a parcouru l'Europe pour réparer les sottises du gouvernement de la Défense. Mais nous vivons à une époque où personne ne doit plus se faire d'illusions, ni sur les choses, ni sur les hommes.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LYON.

Nous avons fait connaître dès lundi matin le résultat des élections de Lyon. Cette fois encore, la liste commandante l'a emporté haut la main. 35 de ses candidats sur 36 ont été élus.

Nous trouvons dans les journaux de Lyon le texte du mandat impératif souscrit par le candidat radical de la 23e section. C'est un modèle uniforme, sorti des officines de la rue Grégoire, et qui a été imposé dans toutes les sections. Le voici, moins les considérants :

I. — Adhésion formelle aux principes démocratiques républicains avec leurs conséquences, aussi rigoureusement dans l'ordre politique que dans l'ordre économique. Conséquence, engagement d'honneur de défendre avec énergie ces principes toutes les fois qu'ils seront menacés.

II. — Revendication insistante en faveur du rétablissement de la mairie centrale.

III. — Contrôle sévère, dans la mesure de la compétence du conseil, des actes du préfet-maire, ainsi que de ceux des employés municipaux remplissant les fonctions d'officiers d'état-civil.

IV. — Refus de tout concours moral ou pécuniaire à n'importe quel mode d'enseignement religieux.

V. — Refus absolu, à moins d'engagement préalable, de tout crédit créant des ressources.

ces, soit au clergé, soit au préfet considéré comme maire, soit aux officiers d'état civil nommés en vertu de la loi du 5 avril dernier.

VI. — Assiduité aux séances du conseil, ainsi qu'à celles des différentes commissions dont l'élu pourra faire partie.

VII. — Relations fréquentes entre les électeurs et l'élu, qui sera tenu de se rendre aux réunions ou ses mandats le convoqueront.

L'élu s'engage, en outre :

A donner sa démission quand elle lui sera demandée, pour des motifs graves, par les électeurs de la section qui l'aura nommé.

A ne pas se démissionner sans en avoir au préalable conféré avec ses électeurs.

A ne cumuler, en aucun cas, plusieurs fonctions électives.

Il nous semble que si les élus remplissent ce mandat, la besogne sera bien simplifiée. M. le préfet, qui est chargé d'exiger et d'obtenir, bon gré mal gré, le respect des lois, même par les fiers mandataires de la rue Grégoire, n'aura qu'à faire fermer la porte au nez du conseil municipal, après l'avoir éconduit avec la considération très-distinguée due aux signataires d'un pareil mandat.

Parmi les radicaux élus à Lyon, on compte trois horlogers, six avocats ou médecins, et neuf agents d'affaires. La liste du *Journal de Lyon*, représentant les « républicains conservateurs », n'a obtenu qu'une infime minorité.

ÉTRANGER

ESPAGNE

On écrit des frontières des Pyrénées, 8 juin :

« L'anarchie espagnole, qui menacerait, en se prolongeant, le repos et l'avenir de l'Europe, prouve une fois de plus que « Révolution est synonyme de destruction. » Partons seulement de 1832.

« Cette révolution a détruit :

1° L'unité catholique, ce bien précieux qui a fait l'Espagne de Charles-Quint ;

2° L'unité nationale, l'œuvre de tant de rois et de plusieurs siècles ;

3° Trois trônes : Charles V, Isabelle, Amédée ;

4° La fortune et le crédit public, car le 3 0/0 n'est plus qu'à 16, et le gouvernement emprunte à 20 0/0 ;

5° La discipline de cette armée, naguère si respectueuse, si dévouée, si sobre, enfin si brave qu'elle avait arrêté les troupes de Napoléon 1er et enrichi ses gloires : de Baylen, Saragosse ;

6° L'ancienne entente entre la métropole et les colonies, notamment avec Cuba, surnommée la perle des Antilles ;

7° Cet ordre moral qui périlait en France, sous la présidence de M. Thiers, et qui n'est plus qu'un souvenir dans la très-catholique, très-apostolique et très-comaine Espagne de nos pères.

Toutes ces ruines sont, hélas ! visibles, irréversibles et feraient de cet ancien et vaste empire un Mexique et une Pologne, si le roi Charles VII, dont la foi dans sa mission et l'énergie sont si grandes, n'avait pas répondu aux pressantes prières de ses généraux et de l'Espagne rurale par ces mots : « Aux armes ! »

Malgré l'absence presque totale du nerf de la guerre, les petites bandes sont devenues promptement des bataillons, des brigades, des divisions.

C'est en vain que l'armée de 1872, à l'instar de celle de 1833, a fortifié un grand nombre de villes :

1° Pour circonscire le terrain d'opération des carlistes ;

2° Pour empêcher ceux-ci de prélever les contributions.

L'armée de Charles VII a maintenant des canons, et toutes ces fortifications tomberont rapidement en son pouvoir.

En 1835, Zumalacarréqui n'avait qu'un seul canon, de fort calibre, mais si vieux que les Navarrais l'appelaient *el abuelo* (le grand-père).

Pourtant, en un mois, il forçait plus de 40 villes à se rendre, fournissant par là 6,000 fusils aux carlistes

Les canons de quatre acouis seront dignes de leur grand-père.

Le sort d'Endelaza en est la preuve ; en quatre heures il a été démolé et enlevé, avec une seule pièce. De simples bastions crénelés, des murailles légères, percées de meurtrières, même protégées par des fossés, ne sauraient tenir contre deux pièces de 4.

La victoire d'Endelaza aurait été, d'après les feuilles radicales, une véritable boucharie.

Pour la trentième fois nous dirons que les carlistes, malgré les assassinats de leurs prisonniers, en plein midi, à Barcelone et ailleurs, ont pour leurs ennemis, sans armes, les plus grands égards. Toute la presse leur a rendu cette justice à propos des prisonniers d'Euzat, qui sont toujours à Euzat (Navarre).

Opposons au reste, les propres paroles du duc de Santa-Cruz cette nouvelle colonie :

« Les carlistes, après s'être défendus quelque temps avec énergie, avaient arboré le drapeau blanc. Nous descendions des hauteurs et avançons sur Endelaza, lorsqu'ils firent sur nous presque à bout portant. Mes hommes exaspérés se jetèrent sur eux, et un certain nombre paient de leur vie cette indigne trahison. » — LARZAT.

ANGLETERRE

Les *Missions Catholiques* publient une statistique sur le mouvement catholique en Angleterre. Les progrès du catholicisme sont de plus en plus considérables.

La Grande-Bretagne compte aujourd'hui un total de 1,843 prêtres, dont 533 réguliers et 1,310 séculiers, 237 communautés ou congrégations et 77 établissements, dont 77 d'hommes et 260 de femmes. On y trouve 1,248 églises, chapelles ou stations.

La statistique établit une comparaison entre 1851 et 1872, constatant qu'en 1851, 881 églises ou chapelles comptaient

12,467 assistants. En 1872, il y avait 95,296 assistants pour 137 chapelles ou églises. C'est donc une augmentation dans l'intervalle de 60 églises et de 49,029 assistants.

L'armée anglaise compte 44,392 catholiques, sur un total de 183,029.

On le voit, l'Angleterre rentre peu à peu dans la voie véritable. Ces chiffres rassurants en sont la preuve, et ils vont chaque jour en augmentant.

HOLLANDE

La *Correspondance de Genève* reçoit le télégramme suivant :

« Amsterdam, 5 juin. Hier est mort inopinément M. Loos, soi-disant archevêque des Jansénistes. »

La même feuille ajoute :

« Le même jour, à Cologne, le professeur Joseph-Hubert Reinkens était élu par les Vieux-Catholiques en qualité d'évêque-missionnaire de l'Allemagne et acceptait son élection. L'archevêque janséniste d'Utrecht, M. Loos, qui devait le sacrer, était un même temps frappé de la main de Dieu. »

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

La musique de la Grande-Harmonie, se préparant à se faire entendre dans le courant de l'été, dans différentes localités, (notamment à Roncq, dimanche 15 courant, dans les magnifiques jardins de M. Delattre père) exécute en ce moment les morceaux les plus brillants et les plus nouveaux de son répertoire, entr'autres un nouveau grand air varié, avec variations pour tous les instruments, composé par son excellent chef, M. Victor Delannoy.

Les amateurs de bonne musique qui désireraient l'entendre, sont avisés que les répétitions ont lieu les mardis et les vendredis à 8 heures 1/2 du soir, dans le jardin de la Société, rue du Chemin de fer. Les membres honoraires de la Grande-Harmonie sont seuls admis à entrer dans l'enceinte qui leur est réservée.

Les personnes qui auraient l'intention de souscrire comme membres honoraires, peuvent se présenter au local de la Société, les jours de répétitions, ou donner leur adresse ; on passera chez elles pour recueillir leur signature.

Le conseil d'administration de la Grande-Harmonie a l'espoir que les habitants de Roubaix auront toujours à cœur de maintenir leur musique à la hauteur où elle est arrivée, et qu'ils ne refuseront pas de concourir par leur souscription à assurer son existence.

Des délégués de la musique se présentent à domicile, et ils comptent que la sympathie des Roubaisiens ne leur fera pas défaut.

Les gendarmes belges et français ont fait une razzia d'individus qui, dimanche, dans la soirée, avaient établi des jeux de hasard sur l'extrême limite de la frontière, au hameau du Mont-à-Leux. On sait qu'en France, comme en Belgique, ces jeux qui ne servent qu'à duper les naïfs sont sévèrement interdits. Les propriétaires de ces jeux s'étaient installés, ainsi que nous le disons, sur la limite de la frontière ; si le bicorne d'un gendarme français apparaissait, immédiatement, par une embuscade, ils se trouvaient en Belgique ; s'ils étaient sur le sol belge, et qu'ils voyaient venir le bonnet à poil du Pandore flamand, ils passaient en France.

Les gendarmes belges et français, voulant faire cesser cette ruse qui semblait devoir se perpétuer, s'entendirent pour pincer ces industriels. Les gendarmes belges habillèrent en civil, ils se mirent à la croisée d'un cabaret, et, au moment où les propriétaires des jeux, voyant arriver les gendarmes français, mettaient le pied sur le territoire belge, on les arrêta.

Dans la nuit du dimanche au lundi un incendie s'est déclaré dans une maison, rue Nationale, 6, à Tourcoing, occupée par Ivon Braskevéd, cabaretier.

Le feu a dévoré la partie supérieure de la maison ; il a dû prendre naissance dans le grenier où était amassé une certaine quantité de paille.

Les locataires n'ont eu que le temps de se sauver.

La plus grande partie du mobilier et des ustensiles du cabaret ont été détruits. On ne sait à quoi attribuer la cause de ce sinistre ; les locataires ne se servaient pas de lumière pour aller se coucher, et personne n'était entré dans le grenier de la journée.

Les pertes sont importantes, on les évalue à 7,175 fr. Il y a assurance à la Compagnie le Nord.

Une rixe sanglante a eu lieu dimanche soir à Wattrelos.

Deux Belges s'étaient pris de dispute dans un cabaret, lorsqu'ils jugèrent convenable de vider leur querelle au dehors. L'un des adversaires, après avoir terrassé l'autre, le frappa d'un violent coup de couteau qui lui emporta le cartilage du nez.

L'auteur de cet acte de sauvagerie s'est sauvé en Belgique.

Ce matin, le nommé Henri Bostin, ouvrier chez M. Desrois, distillateur à Marcq-en-Barœul, conduisait sur la route de Marcq à Lille, un chariot chargé de fûts. Il avait arrêté ses chevaux pour remplacer la bache qui recouvrait le véhicule, et s'occupait de ce travail, lorsqu'un mouvement en avant des chevaux, le perdit, l'équilibre au conducteur, qui tomba sous les roues. L'uno

d'elles lui passa sur la jambe droite et la lui fractura. Le blessé a été transporté immédiatement à Lomme et déposé à l'Hôpital St-Jacques.

Nous sommes ainsi qu'il suit les noms de ceux qui ont été dressés à mourir dans la journée d'hier :

Yvesse, manifesta : Louis Desfortrie, âgé de 28 ans, cocher, domicilié à Tourcoing ; Thérèse Meurisse, lessiveuse, rue de Mouvaux.

Mendicité : Henri Vanneeste, âgé de 42 ans, domicilié à Wattrelos.

Voies de fait et violences légères : Marie Royanis, 22 ans, soignouse, demeurant à Tourcoing.

Vol : Auguste Théry, 26 ans, tisserand.

Nous lisons dans la *Vraie France* :

« Nous apprenons avec bonheur que le pèlerinage d'hommes à Paray-le-Monial rencontre partout les plus vives sympathies. »

« Annoncé, il y a trois jours seulement, il a reçu déjà plus de cent adhésions. A ce nombre, qui ira grandissant en ville, viendra se joindre le contingent du dehors. Tout nous permet donc d'espérer que le pèlerinage du 20 juin sera digne de notre amour pour le Sacré-Cœur. »

« Que chacun prenne sa place dans la grande croisade de la prière publique ; que ceux que leurs occupations retiennent, délèguent des parents catholiques, par là nous toucherons le Sacré-Cœur et nous en obtiendrons les grâces les plus signalées pour nous et pour notre pays. »

Le pèlerinage de Paray-le-Monial est un acte de piété et de patriotisme. Il sera entrepris par tous les vrais chrétiens, qui sont aussi les vrais Français.

On nous écrit d'Orchies, le 9 juin :

Les pluies incessantes causent avec raison de sérieuses inquiétudes, et on se demande ce que deviendront les blés si le beau temps n'arrive pas pour favoriser la floraison qui constitue l'une des phases les plus graves de la végétation de cette plante. On ne peut pas dire cependant que les blés aient très-sérieusement souffert jusqu'à ce jour. La couleur a bien un peu diminué le rendement des seiges ; les blés les plus forts versent, les mauvaises herbes dominent, la plante jaunit et prend la rouille ; mais quelques jours de bon soleil feraient en grande partie disparaître ces inconvénients ; comme aussi la continuation du mauvais temps aggraverait très-sensiblement le mal.

Il y avait assez de monde à notre marché aux grains du 9 courant et cependant les affaires présentaient peu d'animation ; les offres se trouvaient dans d'assez bonnes conditions, mais la meunerie se tenait sur la plus grande réserve ; les prix ont haussé de 25 à 50 centimes en moyenne par hectolitre sur toutes les qualités ; les blés de choix ont été vendus de 26,50 à 28,50 ; les blés blancs de 26 à 28 et les blés gris de 24 à 26 ; le seigle a été vendu avec calme dans les prix de 14,50 à 16,50 ; les fèves deviennent rares et se prennent de 16 à 18 francs suivant la qualité ; beaucoup d'avoine sur notre marché, mais peu d'acheteurs ; elle se prend aujourd'hui de 9 à 12 francs l'hectolitre.

La pluie n'a pas fait de mal au colza en terre, mais il faudrait du soleil pour mûrir les coses ; les affaires en colza sont toujours à la baisse ; le colza se cote de 25 à 27 fr., le lin de 27 à 29 ; et la cameline, qui se trouve toujours en petite quantité, de 18 à 23 francs suivant mérite.

Les pluies que nous avons eues depuis une quinzaine de jours et le temps chaud et couvert de la semaine dernière ont beaucoup amélioré nos récoltes, les lins sur terre et plusieurs parties que nos cultivateurs considéraient comme totalement perdues ont repris quelque vigueur ; si le temps reste convenable, surtout si de fortes chaleurs n'arrivent pas, nous pouvons espérer, quant à la quantité, les deux tiers d'une récolte ordinaire et sous le rapport de la qualité, les lins plus courts que ceux de l'année dernière, mais plus soyeux et plus fins.

Dans les environs, les localités où se trouvent les lins les plus beaux sont jusqu'ici Flines, Nomain et Orchies.

Une lettre que nous venons de recevoir de Busigny nous annonce que la température froide et pluvieuse persiste à arrêter complètement la croissance de jeunes plantes de houblons, et l'on a constaté la présence des mouches dans les houblonniers ; cette vermine se montre même déjà assez nombreuse et sans que l'on puisse en tirer conséquence à une époque de l'année si peu avancée.

A Poperinghe les houblons sont tenus de 90 à 100 francs les 50 kilogrammes ; on constate beaucoup de fermeté.

Etat-civil de Roubaix.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 8 JUIN. — Antoine Odenhal, 23 ans, mouleur en fer, et Marie Van der Elstrate, 21 ans, rattacheuse. — Charles Jonckheere, 31 ans, tisserand, et Thérèse De Castecker, 26 ans, soignouse. — Emile Verdievel, 38 ans, cordonnier, et Mélanie Melchaege, 31 ans, journalière. — Fidal Collier, 34 ans, trieur deaines, et Anne Prodeau, 27 ans, couturière. — Henri Cattaux, 25 ans, menuisier, et Elise Deladerière, 33 ans, tailleur. — Henri Aouart, 26 ans, piqueur de grés, et Mathilde Demeulemeestre, 27 ans, servante. — Florimond Lentant, 26 ans, tisserand, et Marie Broemme, 25 ans, tisserande. — Charles D'buchy, 25 ans, ferblantier, et Séverine Deffraens, 20 ans, servante.

MARIAGES DU 9 JUIN. — Gommeise Corfs, 24 ans, tisserand, et Marie Strybol, 25 ans, journalière. — Séraphin Claeys, 31 ans, tisserand, et Marie Bohez, 28 ans, dévideuse. — Charles Depou-ter, 24 ans, chauffeur, et Marie Lombaerde, 25 ans, peigneuse. — Alphonse Werquin, 39 ans, mécanicien, et Léonide Frère, 31 ans, sans profession. — Louis Lerouge, 34 ans, ourdisseur, et Elisa Poissonnier, 30 ans, tisserande.

NAISSANCES DU 8 JUIN. — Jeanne Duriez, à l'Épéule. — Blanche Hihon, au Fontenoy. — Anstole Leman, rue du Moulin-de-Roubaix. — Clémence Duchatelet, rue de Mouvaux.

— Henri Jambon, rue du Chemin-de-Fer. — Anna Verstaavel, rue d'Espagné. — Médard Goddyn, rue de l'Hommelet.

9 JUIN. — Clara Léonard, rue Décesme. — Alfred Bauduin, au Fontenoy. — Emile Beuquillon, rue de l'Hommelet. — Jules Petit, rue Sainte-Thérèse. — Marie Goethals, rue du Fort. — Marie Six, rue de l'Ermitage. — Pélégie Vanoverloop, rue de la Fosse-aux-Chènes.

DÉCÈS DU 8 JUIN. — Henri Deversin, 50 ans, journalier, au Fontenoy. — Anne Delepote, 84 ans, ménagère, à l'Épéule. — Jules Loof, 2 ans, rue du Collège. — Clémence Duquesne, 11 ans, rue d'Alma. — Jean Matenlz, 45 ans, cordonnier, retiré du nouveau canal de Roubaix. — Elisa Bauwens, 4 ans, rue de Tourcoing.

9 JUIN. — Alfred Devriendt, 25 jours, rue St-Honoré. — Emma Dolphens, 5 ans, rue des Fonduers. — Jeanne Ferrière, 6 jours, rue Pellart. — Léon Meurant, 4 mois, rue des Longues-Haies. — Joséphine Deman, 1 mois, rue des Parvenus. — Pierre Prevost, 41 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Sophie Vanweyenbergh, 5 ans, au Cul-de-Four. — Adèle Lorthioir, 64 ans, ménagère, aux Petites-Sœurs.

Les personnes qui s'abonneront au *JOURNAL DE ROUBAIX*, à partir du 15 juin, le recevront gratuitement jusqu'à cette époque avec tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication :

LE BAPTÊME DU SANG

Faits Divers

Un déplorable accident a jeté avant-hier matin une vive émotion parmi la foule qui se pressait à l'église Saint-Sulpice à Paris. Vers le milieu de la messe de huit heures, une dame Hénon, domestique chez Mme Réqif, maîtresse de pension rue Tarranne, 6, atteinte d'un accès d'aliénation mentale, s'est livrée aux plus incroyables extravagances et a interrompu un moment le service divin.

M. l'abbé Moneys, qui officiait, s'étant retourné brusquement pour se rendre compte de la cause de ce tumulte, a renversé un cierge allumé qui, roulant sur les marches de l'autel, a mis le feu à son surplis.

En quelques secondes, l'abbé Moneys a été environné de flammes.

Malgré les secours apportés immédiatement par des personnes qui se sont jetées sur le malheureux abbé, celui-ci a reçu d'assez graves blessures sur diverses parties du corps.

M. l'abbé Money, transporté dans une pharmacie voisine, où il a reçu des soins, n'a su finir la messe.

Les blessures de M. Moneys n'ont aujourd'hui aucune gravité.

On lit dans le *Figaro* :

« Voici un fait extrêmement grave, sur lequel nous ne voulons pas encore donner les détails que nous connaissons. »

« On comprendra notre réserve en apprenant qu'il s'agit d'un cas d'excitation à la débauche, qui rappelle l'affaire de la rue de Suresnes, et dans lequel semble fort compromis le consul d'une des plus riches Républiques du Nouveau-Monde. »

« Depuis quatre jours, toute une série de jeunes filles de moins de seize ans a été appelée dans le cabinet de M. le juge d'instruction Picot. »

« M. X..., le consul en question, a été provisoirement arrêté, puis relâché ; en ce moment, on le garde à vue. Il paraît qu'il est colossalement riche, et dépense à Paris quelque chose comme cinquante mille francs par mois. »

« Le *Vendéen* reçoit d'un correspondant sérieux quelques détails sur un fait scandaleux qui s'est passé à la Rochelle. »

« Avant-hier mourait à Féole, commune de la Rochelle, le sieur X... Son médecin, M. Clémenceau, a voulu se charger de ses funérailles pour en faire un trophée solidaire. Ne trouvant personne pour l'assister dans la commune de la Rochelle, il a convoqué, à Luçon, à Sainte-Hermine, les frères et amis. »

« Après avoir réuni une cinquantaine de personnes, il se mit en route avec son dévot : le cortège partit d'abord, puis il entra dans le cimetière ; on déposa le corps dans une fosse, près de la croix, puis M. Clémenceau, prenant la parole, dit à l'assistance :

« Ce cadavre est celui d'un brave républicain d'un défenseur de la patrie, qui a bien vécu. Il n'y a rien après lui ; l'enfer, le purgatoire, les cérémonies, l'eau bénite, tout cela c'est invention des prêtres, etc. »

Tribunaux

Un enfant bouilli dans une marmite.

Dans sa dernière session, la cour d'assises du Gard a eu à statuer sur un infanticide d'une espèce toute nouvelle.

Une fille de Bagnols, nommée Coste, enceinte au vu et au dévot le pays, était accouchée sans qu'on pût savoir ce que son enfant était devenu. La justice fit une descente chez elle ; on la pressa de questions, et elle finit par avouer la vérité.

Son enfant, une petite fille, était morte un peu après sa naissance. Elle avait caché le corps dans une armoire, où il était resté quatre jours. Alors, voulant le soustraire aux perquisitions des magistrats, elle l'avait fait bouillir dans une marmite, d'où elle l'avait retiré pour le placer sous la pailasse de son lit. C'est là, en effet, que sur ses indications, il fut trouvé plié dans quelques hardes et remis à un médecin pour en faire l'autopsie. Il se présentait comme une masse allongée et informe : les pieds, les jambes, les mains, les avant bras étaient en lambeaux, détachés du tronc et collés sur différentes parties du corps.

Cependant, malgré la précaution prise par la fille Coste pour empêcher la preuve de son crime, l'examen médico-légal a donné les résultats les plus décisifs. Ainsi l'expert a établi que l'enfant de l'accusée était venu à terme, qu'il était né viable et qu'il avait respiré.